



**INSTITUT
SAINT-LAURENT**

Notre métier, c'est les autres

PROJET PEDAGOGIQUE

Formation d'éducateur spécialisé

« Penser le projet... »

Le projet pédagogique de la formation d'éducateur spécialisé découle pleinement du projet pédagogique de l'Institut Saint Laurent.

Il résulte de la concertation des salariés, depuis la mise en œuvre de cette formation en à l'Institut en 2013, autour de leur activité commune de formation auprès des professionnels du travail social et de l'intervention sociale. Il s'adresse, en interne, à l'ensemble des professionnels des différents services, chacun s'appliquant de sa place, et à son niveau, à réaliser la mission de formation professionnelle dévolue à L'Institut Saint Laurent. L'écriture de ce projet s'inscrit dans la dynamique associative impulsée par l'Association et les différents textes qui la qualifient et orientent son activité.

Ce projet pédagogique de formation doit s'inscrire dans le cadre de la réingénierie des diplômes de niveau III du travail social et l'accréditation de l'Institut au regard la convention pédagogique entre l'Université Lyon 2 (et notamment et L'*Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation*) et L'Institut Saint Laurent signée en septembre 2022.

Le cadre réglementaire du projet

Ce projet pédagogique prend appui sur :

- le Décret n°2017-537 du 13 avril 2017 relatif à l'agrément des établissements de formation pour dispenser une formation préparant à un diplôme de travail social
- L'Arrêté du 27 mars 2017 portant classification de certains diplômes du travail social selon la nomenclature des niveaux de formation
- L'Instruction n° DGCS/SD4A/2018/50 du 23 février 2018 relative à la réingénierie des diplômes de niveau III du travail social et à l'accréditation des établissements
- De l'Arrêté du 25 août 2022 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 et du 10 mars 2020 relatifs au diplôme d'État d'éducateur spécialisé

Le travail d'élaboration de ce projet est voué à se poursuivre et à s'étoffer en fonction des évolutions du cadre et de la réforme en cours. Les textes réglementaires de la formation n'étant pas encore parus, ce projet appellera nécessairement à des modifications en fonction de leur parution.

Le référentiel de la formation d'éducateur spécialisé est constitué de quatre domaines de formation (*dont les heures pourront être amenées à changer selon les textes en vigueur*) :

DF 1 : La relation éducative spécialisée.

DF 2 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé.

DF 3 : Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle.

DF 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

Ces quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « *initiation à la méthode de recherche* » (composée d'enseignements et d'accompagnement autour de la démarche de recherche - question de départ, problématique, hypothèses de recherche, choix du terrain et de la méthodologie, retranscription des matériaux, analyse de contenu - ; d'approche de l'enquête de terrain et des techniques de recueil des données - entretiens, observations, questionnaire... - ; de techniques de recherches bibliographiques ; d'analyse des situations en s'appuyant sur un cadre théorique et des concepts ; d'un travail de réflexivité sur la démarche de recherche et auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel)

Une formation bâtie sur un socle de métiers de niveau II

La réingénierie des formations du travail social de niveau II doit conduire la mise en place d'un socle commun de compétences et de connaissances pour les diplômés d'ES, ETS, ASS, EJE, CESF, prévu au Code de l'action sociale et des familles.

Ce socle de compétences communes et de compétences partagées deviendra transférable entre ces diplômés. Car, au-delà de la transversalité ou des similitudes de compétences de ces professions (définies en grande partie par le Décret n° 2017-877 du 6 mai 2017 relatif à la définition du travail social) / l'accueil, l'accompagnement à l'expression et l'autonomie des personnes, l'analyse de la demande et des besoins, l'évaluation des situations socio-éducatives, l'élaboration et la mise en œuvre de projets et d'intervention ; l'évaluation des projets et de sa pratique, le soutien de la personne dans la mobilisation de ses ressources, de sa participation à la vie citoyenne, et enfin de l'accès à ses droits, ce socle doit permettre aux travailleurs sociaux de s'inscrire dans « *un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire [s'appuyant] sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social (...) et visant à l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté* »², et être en capacité d'intervenir dans des champs et secteurs différents, dans l'intérêt supérieur des usagers.

Une formation modularisée

Le principe de modularisation de la formation d'éducateur spécialisé accroît clairement la lisibilité des cursus de formation, permettant d'ajuster le processus de formation à la logique de construction des compétences respectant les phases de progression et laisse émerger les possibles transversalités d'enseignement de la filière éducative de même niveau (EJE-ES), mais aussi de niveau inférieur (ME-AES/ES).

Les phases de déroulement du processus de formation sont identiques entre les formations en situations d'emploi et en voie directe.

La définition des modules de formation par phase est construite à partir et autour des 4 domaines de compétences.

² Décret n° 2017-877 du 6 mai 2017 relatif à la définition du travail social



**INSTITUT
SAINT-LAURENT**

Notre métier, c'est les autres

Sur une modalité pédagogique spiraloïde³, chaque phase définit un palier de progression. Chaque semestre définit une phase de progression, de construction de compétences et d'identité professionnelle :

Phase 1 : Découverte et intégration du métier d'ES et du champ de l'éducation spécialisée

Phase 2 : Construction d'une démarche de développement des compétences et des positionnements professionnels - Appréhension des enjeux et de la complexité de l'intervention sociale

Phase 3 : Développement des compétences professionnelles notamment de travail en équipe - Connaissance et appréhension des différentes interventions auprès des différents publics

Phase 4 : Comprendre et affiner ses postures professionnelles

Phase 5 : Construire une analyse et un diagnostic éducatif et social - Inscription dans les dynamiques institutionnelles et interinstitutionnelles

Phase 6 : Appropriation des postures et des conditions d'exercice de l'intervention éducative et sociale – Explicitation des compétences mobilisées dans les situations de pratiques professionnelles

Cette progression explicitée au travers des phases permet de définir, à partir de chaque domaine de compétences, des modules évolutifs et constitutifs des constructions des compétences et du processus de construction professionnelle.

Chaque module est défini par un ensemble de compétences et d'apprentissages visés, et fait l'objet d'une évaluation et d'une modalité de rattrapage de l'évaluation.

Chaque évaluation de module participe aussi à la production d'un dossier contribuant, pour partie conséquente, à l'évaluation semestrielle. Ce dossier doit aussi et enfin permettre à l'apprenant lui-même d'évaluer son parcours et la construction de ses compétences attendues.

Chaque module comprend :

- des temps d'enseignement liés aux domaines de formation du référentiel de formation du DEES par des cours magistraux, TD, travaux de groupe, écrits et autres modalités de transmission des savoirs,
- des temps d'évaluation,

Des temps transversaux de travail réflexifs et de constructions des postures et positionnement professionnels⁴, sont calculés au prorata des heures totales de domaine de formation en fonction du nombre de regroupement théorique par semestre, pour définir un dispositif particulier transversal, pierre angulaire du projet de l'Institut Saint Laurent.

L'ensemble des ECTS des semestres sont rajustés au final par l'attribution des ECTS (CERTIFICATION) affectés aux épreuves d'examen pour un total de 180 ECTS.



**INSTITUT
SAINT-LAURENT**

Notre métier, c'est les autres

Des modalités pédagogiques-andragogiques⁵

- Un accompagnement formatif personnalisé,
- Une ingénierie de formation basée sur des méthodes andragogiques/ adultagogiques⁶ :

Méthodes transmissives, magistrales (*transmission d'un contenu structuré, d'une expertise, des savoirs théoriques et/ou disciplinaires sous forme d'exposé et/ou de cours magistral – articulé : avec des travaux dirigés et des travaux pratiques – ateliers thématiques – intervention de professionnels - vidéos – articles – interventions de professionnels*)

- Méthodes affirmatives (*Expositive : Expliquer ce qu'il faut savoir, et démonstrative : Montrer ce qui peut être fait/imitation/initiative*)

- Méthode interrogatives ou maïeutiques (*questionnement les apprenants sur leurs connaissances du sujet traité et représentations, pour faire découvrir, faire des liens, donner du sens, Faire réaliser un travail de groupe partir d'une situation*)

- Méthodes actives, de découverte ou expérientielles (*Faire rechercher en sous-groupe, utilisation d'essais et de tâtonnement, mobilisation d'expérience des apprenants pour apprécier la situation et résoudre le problème avec leurs moyens - Travail intra cognitif et travail co- élaboratif – travail de reformulation – Mise en situation et jeux de rôles, travaux dirigés*)

- Une alternance des séquences de formation permettant le conflit socio-cognitif
- Une expertise de la notion de compétence professionnelle et un accompagnement à sa construction en partenariat avec les sites qualifiants
- Une recherche de transversalité entre les filières
- Une modularisation de toutes les formations dispensées
- L'adaptation de la pédagogie préventive de DON BOSCO à la formation pour adulte
- La mise en place de la modularisation et d'une planification rigoureuse, des enjeux majeurs, et une preuve de qualité de l'ingénierie pédagogique, du suivi des programmes d'État, et de l'accompagnement des apprenants

³ Pédagogie que se veut dynamique, évolutive et, en revenant plusieurs fois sur l'objet, au cours de l'apprentissage, pour un approfondissement conscientisé.

⁴ Didier Dubasque – « Assistant de Service Social : l'identité professionnelle en question » - ANAS 2003 - Geneviève Lameul – « Posture professionnelle enseignante en question » - intervention 8e Biennale de l'éducation et de la formation - IUFM de Bretagne. Centre de Recherche Education Apprentissages Didactique : Posture professionnelle, selon Geneviève Lameul : attitude singulière, dans, et au regard d'une situation ou d'un contexte donné, en étant le plus authentique, vis-à-vis de soi et dans son action vis-à-vis de l'environnement - Positionnement professionnelle, selon Didier Dubasque : prise de décision, sous forme d'un acte posé et réfléchi en fonction du cadre de référence - émanation physique (et/ou symbolique) de la posture face à la situation.

⁵ Malcolm Knowles - L'apprenant adulte : vers un nouvel art de la formation. Paris, 1990 Éditions d'Organisation – « Ensemble de techniques susceptibles d'amener à la connaissance, d'éduquer, de former des adultes, des apprentis, des travailleurs »

Une formation axée sur un dispositif transversal

La formation d'éducateur spécialisée ne peut être seulement constituée de l'addition de domaines de formation plus ou moins reliés entre eux. Une telle vision ne mènerait pas à la construction de l'identité professionnelle de l'éducateur spécialisé et ne permettrait pas de prendre la mesure de la complexité des postures professionnelles de l'intervention à domicile, en structure collective ou dans le cadre de l'éducation inclusive et la vie ordinaire.

Une action de formation transversale aux domaines de formation a été créée. Chaque formateur permanent de l'institut Saint Laurent est référent de ce domaine transversal en rapport avec les groupes d'apprenants dont il assure le suivi.

Objectifs du domaine transversal :

Le domaine transversal, par la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé, est le temps dans lequel se construisent les positionnements et l'identité professionnelle prenant en compte les éléments constituant la complexité de la réalité du métier d'éducateur spécialisé.

Cet espace est nécessaire pour :

- Aborder les conflits socio-cognitifs en lien avec l'évolution du rapport au savoir,
- Donner sens à ce qui se met en jeu dans la relation avec les usagers et analyser les situations éducatives,
- Changer le regard sur les personnes accueillies et/ou accompagnées,
- S'approprier une posture éthique,
- Développer des qualités personnelles nécessaires à la mise en œuvre d'une relation suffisamment empathique et respectueuse des personnes en lien avec les valeurs des métiers de l'éducation spécialisée,
- Expérimenter et s'approprier une posture réflexive à partir des situations éducatives.

Le module transversal permet :

- de découvrir et s'approprier le champ professionnel,
- d'accompagner l'appropriation des techniques professionnelles et des modes d'interventions socio-éducatives,
- de favoriser la compréhension des phénomènes de groupe et de se situer dans la relation,
- de s'exercer à la prise de parole dans différents contextes,
- d'expérimenter le travail en équipe dans les groupes de formation,
- de prendre en compte les certifications pour les travailler en lien avec le positionnement professionnel et les postures éducatives

Le module transversal se compose de :

❖ **Groupe de suivi de professionnalisation**

- Suivi⁷ du processus⁸ de professionnalisation : Prise de conscience de l'évolution, du cursus, du processus, des process, des points de buté, des points de tremplin par rapport aux phases de progression
 - Recherche, conscientisation à partir d'exemples concrets des impacts de l'alternance intégrative, et sa portée sur l'acquisition de savoirs, de compétences et de construction de l'identité professionnelle, des postures et des positionnements.
 - Observation de l'évolution, diagnostique, évaluation formative et auto-évaluation.
- Suivi des productions et des méthodologies
 - Connaissance des échéanciers et des méthodologies mises en route, transmises par les référents de DF
 - Observation de l'évolution, diagnostique, évaluation formative et auto-évaluation
 - Réponses à des problèmes « simples » des points de butée, soutien, remobilisation
 - Différer les réponses si pas de réponse immédiate, aller rechercher la réponse, pousser à la trouver seul en s'appuyant sur des ressources (évaluation des difficultés)
 - Renvoyer sur le référent de DF, si diagnostique de problème important.
- Apprentissage à l'étude de situations
 - En mobilisant les savoirs savants par DF, expérientiels, savoirs faire...
 - Participation active, co-construction, maïeutique socio-constructiviste
- Évaluation de la séance

❖ **Entretiens de réflexion et les entretiens formatifs**

- Un entretien de réflexion inaugural en début de formation (Évaluation diagnostique duparcours de professionnalisation)
- Deux entretiens formatifs/an (Évaluation formative du parcours deprofessionnalisation)

Groupes réflexifs

Choix pédagogique de l'Institut Saint Laurent : Former les futurs professionnels à la pratique réflexive définie par Donald Schön comme : « *la production d'une réflexion dans l'action et sur l'action (après l'action)* ».

La pratique réflexive se construit, selon Philippe Perrenoud en deux étapes liées :

- Un travail de réflexion cognitive sur les process qui ont mené à l'action passée (En cours de formation initiale) et prendre conscience des savoirs mobilisés pour produire l'action (logique de compétence)
- Ce premier travail doit pouvoir progressivement conduire le futur professionnel à se questionner durant l'action qu'il produit (conscientisation de l'action sur le champ)

⁷ Surveillance, accompagnement et évaluation sur une période prolongée

⁸ Suite d'opérations et/ou d'événements, évolution



**INSTITUT
SAINT-LAURENT**

Notre métier, c'est les autres

❖ **Temps d'accueil**

Accueillir et/ou d'informer les apprenants lors de chaque regroupement à l'Institut, afin de faire le lien entre les différents lieux de formation (stages ou lieu professionnel et centre de formation).

❖ **Agora**

Les objectifs pédagogiques et andragogiques: apprendre à réfléchir en groupe, ou individuellement face à un groupe, développer et prendre conscience de ses capacités à travailler dans un collectif, et ou en équipe pluridisciplinaire, apprendre à s'exprimer en grand groupe, articuler les différentes dimensions groupales dans la formation et dans la pratique professionnelle, structurer ses rapports entre individuel et groupe, apprendre à confronter les idées et les points de vue dans la bienveillance, se mettre d'accord en groupe autour d'une tâche, d'une mission, d'un travail d'échange, et d'un objet de discussion, accepter le regard de l'autre et comprendre que ce regard peut ouvrir à d'autres réflexions, et questionner ses représentations.

❖ **Visites de stage**

Accéder à un positionnement professionnel d'éducateur spécialisé, identifier les axes de travail pour permettre la professionnalisation

❖ **Écriture professionnelle et méthodologies d'écrits professionnels**

- Le carnet de bord
- Méthodologie aux écrits professionnels

❖ **Echo-responsabilité**

Prise de conscience du développement durable environnementale, mais aussi du développement durable social

Temps transversal entre les différentes promotions : production d'un projet écho-citoyen/éco-responsable durant le temps de la formation.

❖ **Travaux en groupes**

Travailler en équipe pluri-disciplinaire, à se positionner au sein d'un groupe, à confronter ses idées dans une démarche constructive et avec un objectif de travail.

[Une formation adossée à l'Université conférant le grade de licence](#)

L'Institut Saint Laurent, dans le cadre d'une convention pédagogique, s'engage dans un partenariat avec l'Université Lyon 2, dans le cadre de l'Instruction n° DGCS/SD4A/2018/50 du 23 février 2018 relative à la réingénierie des diplômes de niveau III du travail social et à l'accréditation des établissements, en intégrant dans son déroulé de formation d'éducateur spécialisé une part d'enseignements universitaires définis conjointement avec l'ensemble des signataires de la Convention de Partenariat Pédagogique 2018 renouvelée en 2022, entre L'Université Lumière Lyon, l'Académie de Lyon, L'IRFSS Croix Rouge Française, l'École Rockefeller, Ocellia, et l'Association Régionale pour la Formation, la Recherche et l'Innovation en Pratiques Sociales.

Ce partenariat pédagogique repose sur la reconnaissance réciproque des enseignements délivrés par les établissements de formation et les enseignants-chercheurs ou enseignants de l'université. Les enseignements universitaires sont intégrés aux déroulés de formation des établissements de formation, et certains éléments de formation délivrés par les établissements de formation sont inscrits dans le cadre des maquettes des diplômes nationaux de Licence.



**INSTITUT
SAINT-LAURENT**

Notre métier, c'est les autres

Les enseignements universitaires concerne particulièrement un module dénommé « *Initiation à la recherche* », dispensé l'Université Lumière Lyon 2.; et des apports pédagogiques et théoriques dispensés par l'Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation, visant à intégrer la construction d'une culture professionnelle au sein de l'appropriation d'une culture humaniste.

Communication du projet pédagogique de la formation d'éducateur spécialisé par l'Institut Saint - Laurent

Le projet pédagogique de la formation d'éducateur spécialisé à l'Institut Saint Laurent est disponible, très facilement et de manière intuitive, sur le site internet de l'Institut : <http://www.institutsaintlaurent.org>, sous la rubrique « *Éducateur Spécialisé* ».

Deux journées portes ouvertes sont organisées avant les périodes d'admission (octobre et janvier) comprenant un stand de présentation du projet pédagogique et d'informations sur la formation d'éducateur spécialisé par l'Institut Saint Laurent.

L'assistante « sélection-admission » de l'Institut se tient à disposition de tout appel téléphonique des candidats intéressés par la formation d'éducateur spécialisé, pour répondre à leurs demandes et besoins, tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

L'Institut Saint Laurent s'engage chaque année à être présent, autant que faire ce peut sur nombres de forums métiers des lycées du département du Rhône, pour présenter les métiers de l'intervention social et promouvoir ses formations et projets pédagogiques.

L'Institut Saint Laurent met en place plusieurs fois dans l'année des campagnes de mailing aux partenaires professionnels (notamment dans le cadre des formations en situation d'emploi) et acteurs de l'emploi pour informer des périodes d'admission et présenter le projet pédagogique de la formation.

L'Institut Saint Laurent fait appel aux médias papiers locaux pour annoncer les périodes d'admission et proposer une présentation succincte de son projet de formation.

L'Institut Saint Laurent participe enfin à des salons de l'étudiant, de l'apprentissage, des métiers

Modalités de communication / information avant inscription

Les modalités de communication des formations s'articulent autour de plusieurs axes :

1. Présentation physique des formations

1.1 Présentation sur site à l'Institut Saint-Laurent

L'équipe administrative et pédagogique est disponible pour répondre sur place aux questions individuelles des candidats, avec ou sans rendez-vous. Des journées d'immersions à destination des lycéens ainsi que des réunions d'information permettent aussi de présenter collectivement les formations. Enfin, les personnes qui souhaitent découvrir de manière plus approfondie les métiers du travail social peuvent s'inscrire au Parcours de découverte du travail social (Prépa concours).

1.2 Présentation des formations dans les forums des métiers : Mondial des métiers, Forum Croix Rousse, Forum de l'apprentissage, ...

Ces interventions s'organisent avec des partenaires institutionnels ou privés : Conseil Régional, Fédérations des familles, l'Étudiant....

Elles peuvent prendre la forme d'ateliers, de tables rondes ou de tenues de stand, et ont l'avantage de contacts directs avec une approche individuelle.

1.3 Présentation des formations auprès d'organismes de formations ou d'établissements



Notre métier, c'est les autres

scolaires. Une trentaine d'établissements scolaires et OF est concernée par ce type d'interventions. Ces actions permettent de faire découvrir le champ de l'action sociale ainsi que l'ensemble des diplômes possibles avec les modalités de sélection associées.

2. Organisation de Journées Portes Ouvertes

2.1 Organisation de JPO individuelle

Cette journée mobilise l'ensemble de l'équipe de l'association et permet de faire découvrir le fonctionnement d'un EFTS. Les apprenants sont également impliqués tant dans l'organisation que dans la présentation.

2.2 Organisation de JPO territoriale

Une JPO en partenariat avec les réseaux professionnels locaux est également organisée. Celle-ci permet d'inscrire l'Institut Saint-Laurent comme acteur de territoire.

3. Communication par voie de presse ou de guide de l'orientation

Des publi reportages dans la presse écrite permettent d'une part d'expliciter la diversité des métiers dans l'action sociale et d'autre part d'indiquer les dates des JPO: Métro, le Progrès,.... Des actions de communication auprès des établissements prescripteurs sont également effectuées : agenda missions locales, Pôle emploi...

Ce type d'actions renforce l'identification de l'Institut Saint-Laurent comme Organisme de formations reconnues dans ce secteur d'activité.

4. Communication par voie numérique

Le numérique aujourd'hui est la voie de communication la plus utilisée. Une personne est dédiée à la mise à jour quotidienne des divers canaux de communication en ligne : site Internet et réseaux sociaux.

4.1 Réalisation d'un nouveau site Internet plus dynamique

Le site Internet de l'Institut Saint-Laurent permet d'accéder à des informations précises mises à jour en temps réel :

- Description des métiers et formations
- Calendrier d'inscription : dates de dépôt des dossiers, dates des épreuves
- Modalités de sélection et règlement d'admission
- Dossiers d'inscription en téléchargement libre
- Calendrier prévisionnel des formations
- Devis pour les formations en situation d'emploi
- Aides financières (bourses régionales, allocations diverses)

Une partie Contact permet aux candidats ayant des questions précises de trouver réponse dans les plus brefs délais, par téléphone ou par mail, auprès de la responsable des formations, du service Sélections ou du secrétariat.

4.2 Une page facebook :

Les réseaux sociaux permettent d'informer instantanément les candidats de l'ouverture des inscriptions et des dates des épreuves.

La page Facebook de l'Institut Saint-Laurent permet à chacun, notamment aux apprenants et partenaires de l'Institut Saint-laurent, de relayer nos informations à leurs réseaux personnels et professionnels. Elle nous offre ainsi la possibilité de communiquer auprès d'un plus grand nombre de personnes.

Elle constitue également un outil de veille sociale et médico-sociale pour se tenir informé de l'actualité du secteur, utile à la préparation des épreuves.

L'Agence Pédagogique Coopérative Pixago

Le numérique traverse toutes les strates de nos organisations. De l'apprentissage à l'activité, de la connaissance à la compétence.

Formateurs, intervenants sociaux, soignants, stagiaires tous sont concernés par la mutation des contextes d'apprentissages.

Portés par leur projet d'établissement et des valeurs communes, 4 instituts et employeurs des secteurs social, médico-social et sanitaire ont décidé de s'associer pour accompagner la transformation des processus formatifs de leurs établissements.

Après un an de préparation précédée d'une expérimentation de 24 mois sur chaque site, Don-BOSCO- Institut Saint-Laurent, Ocellia, ARAFDES et la Fondation ARHM se sont associés au sein de **l'Agence Pédagogique Coopérative Pixago** fondée en septembre 2017.

Cette agence se fixe trois leviers d'intervention pour permettre à ses coopérateurs de transformer leur pratique : Levier 1 – la **transformation** pour consolider les rôles, les postures, l'engagement des équipes et des stagiaires dans un contexte d'accélération des apprentissages

Levier 2 – L'**adaptation** pour évaluer et ajuster périodiquement l'efficacité pédagogique des dispositifs numériques en lien avec les exigences d'efficacité de nos secteurs

Levier 3 – La **création** afin de combiner les méthodes et les ressources technologiques pour concevoir et proposer des dispositifs utiles et opérants

Ses activités

Pixago assiste les équipes pédagogiques depuis la conception de dispositifs jusqu'à la scénarisation et la réalisation des contenus multimédias. À ce titre, l'Agence propose des formations-actions aux équipes de ses coopérateurs ainsi qu'une assistance tout au long des processus pédagogiques pour l'appropriation des outils numériques pédagogiques.

Elle accompagne les filières ou pôles des instituts afin de piloter efficacement les nouvelles activités de formation : du suivi administratif en ligne de l'apprenant à la dématérialisation partielle ou complète de sa formation.

Nous interrogeons et entraînons les activités pédagogiques et activités connexes (communication, documentation, information, emploi) vers une intégration numérique. Ces actions se matérialisent par :

- La diffusion en ligne de vos espaces de réflexion (table ronde, séminaire, rencontre, débats)
- La création de réseaux sociaux informationnels
- Une coordination entre attentes employeurs et instituts de formation
- L'intégration des projets numérique et pédagogique (de la conception à la diffusion) selon la stratégie de chaque coopérateur

Ses ressources

Les ressources humaines et matérielles se développent au rythme des engagements de chaque coopérateur et projet. Elle met à disposition de chacun :

- Une équipe composée de permanents et d'intervenants experts dans la conception et la réalisation de projets numériques dédiés aux apprentissages.



**INSTITUT
SAINT-LAURENT**



Notre métier, c'est les autres

- Des équipements multimédias professionnels et mobiles, à la journée ou au projet avec les techniciens requis selon chaque projet

Exemples de compétences mobilisables selon les projets : ingénieur pédagogique, concepteur pédagogique, scénariste, ingénieur son, comédien voix, illustrateur, infographiste, intégrateur web.

Les équipements mobiles lui permettent d'intervenir sur pratiquement tous types d'évènements pédagogiques ou de communication (colloques, table ronde, conférence etc..)

L'agence assure une veille permanente pour un renouvellement régulier des outils, des technologies et des plateformes afin de faciliter les transformations engagées par chaque coopérateur.

Ses valeurs

L'agence s'appuie sur un modèle de développement qui place le patrimoine des acteurs et de leur ancrage dans le territoire au centre de la mutation numérique des métiers de la formation et des apprentissages

Elle assure une maîtrise des projets du circuit de la conception à la distribution afin de garantir le sens de l'action formative propre à chaque établissement

L'agence mobilise auprès de ses coopérateurs créativité, et adaptabilité. Proximité et confiance animent également l'engagement de tous les acteurs.

Et enfin elle veille à une transparence de ses actions et de ses financements.